

SANTÉ

DEUST Préparateur/Technicien en pharmacie

" Je suis serviable et à l'écoute des autres..."

CONTACT

contact.sca-jeune@grenoble.cci.fr
04 76 28 26 98

PUBLIC

Il faut être **âgé de 15 à 29 ans** au début du contrat d'apprentissage.

PREREQUIS

Pour un accès en apprentissage

Être titulaire :

- d'un baccalauréat ou
- d'un diplôme français permettant de s'inscrire en 1ère année des études de pharmacie.
- répondre favorablement à l'examen de votre dossier sur la plateforme Parcoursup (obligatoire)

Aucune limite d'âge si l'apprenti est reconnu travailleur handicapé.

Pour un accès en formation continue

Être titulaire :

- d'un baccalauréat ou
 - d'un diplôme français permettant de s'inscrire en 1ère année des études de pharmacie.
- Formation en 2 ans, accessible uniquement en contrat de professionnalisation et en FPC uniquement pour le personnel salarié de la fonction publique hospitalière.

DUREE ET MODALITE DE LA FORMATION

Formation de 800 heures sur 2 ans maximum.

Alternance : 2 jours en centre de formation par semaine et 3 jours en entreprise.

Classe de 15 à 20 alternants en moyenne.

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

Espace laboratoire pour les Travaux Pratiques.

Centre de ressources : documentations, annales, sujets d'examens.

Salles informatiques.

Le 1er équipement professionnel est fourni au démarrage de la formation.

NATURE DU DIPLOME

Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques BAC+2. Valide 120 crédits ECTS.
code diplôme [RNCP35719](#)

Nom du certificateur : Université Grenoble Alpes

Date de début certification : 12/07/2022

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Examen en fin de formation.

OBJECTIFS OPERATIONNELS

Le diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques est un diplôme national de l'enseignement supérieur situé au niveau 5 de la grille française de qualifications. Son accès est sélectif. Sa finalité première est l'insertion professionnelle immédiate. De ce fait il atteste d'un ensemble de compétences correspondant à une cible professionnelle. Les parcours de formation relèvent de la formation initiale ou continue et comprennent un volume important de mise en situation professionnelle.

Bloc 1 : Gérer la demande de produit pharmaceutique et accompagner la personne dans sa prise en charge

Bloc 2 : Travailler en équipe pluri professionnelle et traiter les informations liées aux activités pharmaceutiques

Bloc 3 : Agir en matière de prévention

Bloc 4 : Gérer des flux des pharmaceutiques

Bloc 5 : Se situer en tant que professionnel de santé

Bloc 6 : Agir en responsabilité au sein d'une organisation professionnelle

MATIERES ENSEIGNEES

Enseignement professionnel :

- Savoirs scientifiques fondamentaux : chimie, biochimie, microbiologie, immunologie, toxicologie...
- Savoirs scientifiques appliqués : notion de diagnostic, pronostic, examen biologique...
- Sciences thérapeutiques et pharmacotechniques : opérations pharmaceutiques, travaux pratiques, dispositifs médicaux, décontamination/stérilisation/hygiène...
- Vie de l'officine : législation et gestion, vigilances
- Pratique professionnelle au quotidien : aide à la dispensation d'ordonnance, assurance qualité, notion de santé publique
- Législation du travail et gestion

Et après : POURSUITE DE FORMATION ET DEBOUCHES

Poursuite d'étude :

CQP Dermocosmétique pharmaceutique

Le titulaire du DEUST Préparateur technicien en pharmacie est amené à exercer un emploi dans des établissements d'hospitalisation, de soins, officines, laboratoires, pharmacies.

CANDIDATURE ET DELAI D'ACCES

Vous pouvez candidater à partir du mois de janvier jusqu'au 12 septembre dans la limite des places via la plateforme de paroursup .

Le démarrage de la formation se fera sur le 1^{er} trimestre de l'année.
Inscription sous réserve de place disponibles à la signature d'un contrat avec un employeur.

Le calendrier sera fourni après inscription définitive.
Le Service Conseil Alternance de l'IMT accompagne les jeunes et les entreprises dans la signature d'un contrat d'apprentissage.

HÉBERGEMENT

OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI.

Une superficie d'environ 3 500 m² :

- 2 niveaux sont réservés à la colocation, soit 4 appartements de 4 personnes avec kitchenette et coin repas,
- les 6 autres niveaux sont répartis en chambres simples, doubles ou multiples, avec des pièces d'eau et coin bureau,
- des chambres individuelles sont également prévues pour personne à mobilité réduite.

-Un accès Wifi gratuit.
-Un espace détente /salon télévision à chaque étage.
-Un accueil bagagerie au rez-de-chaussée.

FORMATION CONTINUE

Contrat de professionnalisation possible. En FPC uniquement pour le personnel salarié de la fonction publique hospitalière.

Nous contacter pour un devis
contact.sca@grenoble.cci

RESTAURATION

La restauration comprend :

- 1 self,
 - 1 cafétéria,
 - 1 espace bar pour les petits déjeuners et cafés.
- Ouverture également pour les internes en soirée.

COUT DE LA FORMATION

Formation gratuite et rémunérée sous contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation.
Prise en charge par l'OPCO de l'entreprise.

LES MODALITÉS DE LA CERTIFICATION

Les modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence sont définies par chaque certificateur accrédité qui met en œuvre les dispositifs qu'il juge adaptés. Ces modalités peuvent être modulées en fonction du chemin d'accès à la certification : formation initiale, formation continue.

HANDICAP / ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.

Des chambres individuelles à l'hébergement sont prévues pour personne à mobilité réduite.

Pour plus d'informations merci de consulter notre site, rubrique formation et handicap.



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

LES TAUX ET RATIOS

Les taux et les ratios de la formation sont disponibles sur site de l'IMT- Rubrique Taux et Ratios.

